

**SYNTHESE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
13 JUILLET 2012**

ECONOMIE

Aider les PME à investir, à recruter et à « se vendre »

Les PME qui réalisent des investissements d'au moins 8.000 €, assortis de la création d'au moins 1 emploi, peuvent prétendre à une aide départementale. Quatre entreprises vont ainsi bénéficier d'avances remboursables, représentant 45.900€, pour la réalisation de 184.616 € d'investissements et la création de 8,5 emplois.

50.000 € pour redynamiser le secteur industriel de Nouzonville

Un sous-traitant de services et d'usinage pour l'industrie qui compte 26 salariés va reprendre une société installée dans la zone d'activité de Nouzonville. L'aide octroyée par le Conseil général va permettre de conforter les investissements nécessaires à ce plan de reprise.

Aider les entreprises à réaliser leurs projets de développement

Le Conseil général a décidé de céder un terrain situé dans la zone industrielle de Mohon à une société souhaitant y réaliser une extension de son bâtiment, ceci dans le cadre du projet de développement de ses activités industrielles en Europe.

Aide à l'accueil d'entreprises

Le Conseil général aide les communes et les groupements de communes dans leurs opérations de construction, acquisition et rénovation d'immobilier d'entreprises. La communauté de communes de la région de Signy-le-Petit et celle de l'Argonne ardennaise ont ainsi bénéficié d'avances remboursables et d'une subvention pour un montant total d'environ 200.000 €.

AGRICULTURE

En faveur de la diversification agricole

Le Département est aux côtés des exploitants agricoles qui investissent au titre de la diversification. Une avance de 30.000 € est ainsi accordée à une exploitante ardennaise qui se lance dans la production de poules pondeuses et de poulets et pintades de chair label. Son projet est estimé à 200.000 €, il comprend la construction d'un bâtiment équipé pour cette activité et l'équipement matériel pour nourrir les poules et climatiser les locaux.

Coup de pouce pour la modernisation des bâtiments d'élevage

Pour aider les agriculteurs à rénover leurs bâtiments d'élevage, le Département accompagne les projets de constructions neuves métalliques et les projets de réfection. Ainsi, trois exploitations agricoles du département ont été subventionnées pour un montant global de 10.197 €.

Le Conseil général soutient la 60^e Foire de Vouziers

Une subvention de 5.000 € a été allouée à l'Union Commerciale, Industrielle et Artisanale (UCIA) de Vouziers dans le cadre de l'organisation de la 60^e Foire, qui s'est déroulée en mai dernier. Cette manifestation phare du sud du département regroupait 150 exposants.

SOCIAL

25.000 € pour la halte-garderie de la Houillère

L'Association des usagers de la halte-garderie de la Houillère gère un établissement d'accueil de jeunes enfants implanté dans ce quartier de Charleville-Mézières depuis 1984 et qui accueille environ 117 familles. Le Conseil général a décidé d'accorder à cette association, comme les années précédentes, une subvention de fonctionnement de 25.000 € représentant 17,66% de son budget.



Mieux prendre en charge les malades Alzheimer

Le Département a signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) une convention pluriannuelle (2012-2015) pour l'installation et le financement d'un dispositif MAIA : Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer.

En février dernier, l'ARS avait lancé un appel à candidatures pour la création de deux MAIA en Champagne-Ardenne. Le dossier du Conseil général a été retenu : une MAIA sera mise en place sur le territoire du Sedanais-Sud Ardennes. Cette Maison permettra d'améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des patients, et de fluidifier leur parcours notamment en constituant un guichet unique intégrant l'ensemble des partenaires. La personne chargée au Conseil général de faire fonctionner le dispositif sera entourée d'une infirmière, d'un travailleur social et d'un psychologue, qui seront chargés du suivi de 40 patients.

22 projets d'action sociale soutenus à hauteur de 331.753 €

Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (P.D.I), le comité de coordination a retenu 22 projets d'actions sur les 25 présentés. Le Conseil général a décidé d'accorder pour leur réalisation un financement total de 331.753 €.

Ces projets d'actions sont répartis entre différents domaines : l'accompagnement à la levée des freins sociaux, le logement-insertion-vie sociale et l'accompagnement du public dans l'emploi.

Rénovation et location d'un bâtiment au profit d'ARDAINES

Le Conseil général met à disposition de l'Association de Regroupement pour le Développement des Acteurs et des Initiatives Nouvelles d'Économie Solidaire (ARDAINES) un bâtiment industriel situé dans la zone du Fourneau à Signy-le-Petit. De plus, il s'engage à réaliser des travaux d'amélioration du bien et à prendre en charge la taxe foncière durant les trois premières années d'occupation.

Cette association créée en mars 2011 a pour objet le regroupement en une seule structure d'entreprises du champ de l'économie sociale et solidaire dans le Parc Naturel Régional des Ardennes. Ses partenaires adhérents sont multiples : les associations Acacia Insertion, Altaïs Conseils, Ardennes Services, Bell'Occas 3^E, Art Né Sens ainsi que les SCOP Césame et Kaléidoscope.

Extension et rénovation du centre social de Carignan

Une subvention de 38.389 € a été allouée à la commune de Carignan pour l'extension, la rénovation et la mise en conformité de son centre social. Les travaux sur cette structure, fréquentée par plus de 248 familles, vont permettre de rendre accessible le bâtiment aux personnes handicapées et d'améliorer le confort de tous les usagers.

A noter que les services du Conseil général y occuperont deux bureaux.

Action volontaire en faveur des associations familiales et sociales

Le Conseil général poursuit son action volontaire en faveur des associations familiales ou à caractère social. Compte tenu de l'intérêt des activités mises en place par trois associations œuvrant à Charleville-Mézières et Sedan dans le domaine de l'économie solidaire, de l'aide aux populations vulnérables et du conseil juridique, à savoir Escale, Cité Services et Forhom, trois subventions respectivement de 70.000 €, 15.000 € et 5.000 €, ont été octroyées pour permettre leur bon fonctionnement.

EDUCATION

Pas de vacances pour les aides dans le domaine scolaire !



Pour aider au développement du sport dans les écoles, le Conseil général soutient les associations sportives scolaires et le Comité départemental USEP pour leur fonctionnement. Il alloue cette année 5.400 € d'aides au total, répartis entre le Comité et 45 associations de tout le département.

Soutien scolaire pendant les vacances

Six collèges de Charleville-Mézières, Bogny sur Meuse, Fumay, Revin et Sedan ont demandé une aide au Conseil général afin de mettre en place une opération « école ouverte ». Cette action consiste à proposer aux jeunes qui ne partent pas en vacances, pendant les vacances d'avril et celle de l'été et certains mercredis après-midi, un programme d'activités aussi bien éducatives que sportives, de loisirs ou d'accompagnement scolaire. Soucieux d'accompagner ce projet à caractère éducatif depuis 1998, le Département attribue cette année 16.200 € au total aux 6 collèges concernés.

ROUTES – INFRASTRUCTURES

13,8 M€ supplémentaires pour l'A 34

Par rapport aux prévisions de 2007 de financement de l'autoroute A 304 vers la Belgique, l'actualisation des coûts conduit à un besoin de budget complémentaire de 83 M€. Pour financer ce surcoût, le Conseil général avait décidé fin mars de maintenir le taux de 16,67% pour sa participation, la portant ainsi à 68,4 M€, soit une augmentation de 13,8 M€. La ratification d'un avenant à la convention conclue entre l'Etat, la Région et le Département relative au financement de l'A304 a été approuvée par le Conseil général pour entériner cette augmentation.

Aide à l'amélioration du réseau routier des communes

Le Département continue de consacrer une part substantielle de son budget à l'entretien et la réfection des 3.250 km de routes départementales. Près de 30 communes vont par ailleurs bénéficier d'une aide totale de plus de 1,2 M€ pour la modernisation et l'entretien de leur réseau routier.

SPORT

Soutenir les clubs qui portent l'image du département...

Le Conseil général soutient l'Etoile, le club de basket masculin de Charleville-Mézières, pour la saison 2012-2013. Une subvention de 286.100 € lui sera versée au titre de club phare du département ; 10.000 € seront aussi alloués pour l'équipe minimes qui participera au championnat de France ; et il sera procédé à l'achat de 23.900 € de places, destinées aux clubs amateurs, collèges, centres sociaux...

... et les manifestations sportives départementales

Dans le cadre de son action volontaire en faveur du sport de masse, 16.230 € d'aides viennent d'être attribués à diverses associations qui organisent ou participent à des manifestations exceptionnelles, notamment à caractère sportif départemental. Des subventions vont ainsi être versées pour l'organisation de la fête de la moto à Juniville, de la course « Les semelles de vent » à Charleville-Mézières, de la rando rollers sur la Voie verte, du meeting d'athlétisme à Sedan, parmi la vingtaine de manifestations soutenues.

LOGEMENT – TERRAINS

Action volontaire en faveur du logement à Buzancy

Le Conseil général s'engage aux côtés des collectivités pour l'aménagement de logements locatifs et la réalisation de lotissements dans les communes rurales. Une subvention de 29.570 € a été allouée à la commune de Buzancy pour la création du lotissement « la Clef des Champs » qui comprend 13 parcelles.

Aides aux communes pour des réserves foncières



Le Département aide quatre communes à acquérir des terrains. Trois subventions d'un montant global de 108.267 € ont été attribuées à Barby, Nouvion-sur-Meuse et Acy-Romance en vue respectivement de la construction d'une salle des fêtes, d'un centre de secours et de la mise en place d'un projet d'échange de terrains avec des exploitants agricoles.

La commune de Sault Saint-Remy va bénéficier d'une avance remboursable de 116.725 € afin d'acheter 6.670 m² de terrains, destinés à être revendus à des particuliers pour la réalisation de maisons d'habitation.

51.867 € de subventions à des particuliers pour des travaux de remembrement

Des subventions ont été attribuées à 33 particuliers pour un montant global de 51.867 €. Ces crédits pour la réalisation de travaux liés au remembrement de la commune de Tarzy concernent principalement le rétablissement de clôtures et/ou de points d'eau.